

## Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR)

Ce formulaire doit être complété et soumis électroniquement. Il sera ensuite traité par l'administration renseignée ci-contre.



### Service public de Wallonie

Mobilité et Infrastructures  
Département de la Stratégie de la Mobilité et de  
l'Intermodalité  
Direction de la Planification de la Mobilité

Boulevard du Nord, 8  
5000 Namur

### Pour toutes questions :

Contactez la Cellule EMSR par email :

[emsr@spw.wallonie.be](mailto:emsr@spw.wallonie.be)

## Candidature à l'appel à projets pour l'Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR)

### Objet

La Wallonie dispose de moyens budgétaires qui ont pour vocation de soutenir financièrement les investissements destinés aux projets en matière de mobilité et de sécurité routière, notamment au sein des établissements scolaires.

Afin de soutenir au mieux la mise en place de projets en Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) au sein des écoles (fondamentales/secondaires) pour l'année scolaire 2023-2024, le Service public de Wallonie vous propose de **répondre à son appel à projets, en vue d'obtenir un subside pour votre établissement scolaire.**

Pour introduire un dossier de candidature, complétez et soumettez ce formulaire et ses annexes pour **le 30 avril au plus tard.**

### Public

- ASBL
- Communes

## 1. Renseignements généraux

### 1.1. Identification du porteur de projet

Numéro d'entreprise

Dénomination

Forme juridique

ASBL

Commune

Adresse du siège social :

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Veillez fournir au moins un numéro de téléphone.

Téléphone

Téléphone

Téléphone

E-mail

### 1.2. Coordonnées bancaires

IBAN

*International Bank Account Number*

BIC

*Bank Identifier Code*

Le porteur de projet est-il assujéti à la TVA ?

Oui

Non

Partiellement

% de TVA non-récupérable

### 1.3. Personne responsable du projet

Nom

Prénom

Veillez fournir au moins un numéro de téléphone.

Téléphone

Téléphone

Téléphone

E-mail

### 1.4. Activités de l'ASBL

Code Nace

Intitulé de l'activité

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Décrivez les activités que vous avez menées depuis 2 ans

### 1.5. Subventions reçues de la part du SPW

Avez-vous reçu des subventions de la part du SPW au cours des 3 dernières années et pour l'année en cours ?

Oui

Non

Date de l'Arrêté de subvention	Période couverte par la subvention	Organisme subsidiant	Montant total de la subvention	Objet
<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>	<input type="text"/>

## 2. Expériences en matière d'éducation à la mobilité et à la sécurité routière

Décrivez une expérience probante de votre organisation en matière d'éducation à la mobilité et à la sécurité routière (EMSR) et précisez quand elle s'est déroulée

## 3. Projet

Nom du projet

Description du projet

### 3.1. Objectifs poursuivis

Listez les différents objectifs poursuivis par le projet. Pour chaque objectif, détaillez les actions que vous comptez mettre en place pour les atteindre

Objectifs	Actions
<input type="text"/>	<input type="text"/>

### 3.2. Ecoles et classes concernées

Sélectionnez les classes pour lesquelles vous allez mener vos activités et indiquez le nombre estimé d'élèves

Maternelles

Nombre d'élèves

Primaires 1ère et 2e

Nombre d'élèves

Primaires 3e et 4e

Nombre d'élèves

Primaires 5e et 6e

Nombre d'élèves

Secondaires 1ère et 2e

Nombre d'élèves

--	--	--	--	--	--	--	--

Secondaires 3e et 4e

Nombre d'élèves

--	--	--	--	--	--	--	--

Secondaires 5e et 6e

Nombre d'élèves

--	--	--	--	--	--	--	--

Secondaires 7e

Nombre d'élèves

--	--	--	--	--	--	--	--

Autres

Précisez

--

Nombre d'élèves

--	--	--	--	--	--	--	--

Proposez-vous vos actions à tous les réseaux de l'enseignement ?

Oui

Non

Expliquez pourquoi vous ne proposez pas vos activités à tous les réseaux

--

### 3.3. Intégration des enseignants

Comment votre projet va-t-il être intégré dans le travail des enseignants ?

--

Avez-vous un support pédagogique à destination des enseignants et/ou des élèves ?

Oui

Vous devrez joindre, en annexe à votre dossier, le support pédagogique que vous proposerez

Non

### 3.4. Collaboration extérieure

Comptez-vous collaborer avec des acteurs externes dans le cadre du projet ?

Oui

Listez les acteurs et indiquez comment vous prévoyez collaborer avec eux

Nom de l'acteur	Description de la collaboration

Non

Expliquez pourquoi vous n'allez pas solliciter de collaboration extérieure

--

### 3.5. Communication vers les parents

Votre projet prévoit-il une action/information vers les parents ?

Oui

Décrivez l'action/information vers les parents

Non


Expliquez pourquoi vous n'allez pas mener d'actions / information vis-à-vis des parents

### 3.6. Agenda

Indiquez pour chacune des périodes du tableau les activités et actions que vous comptez mettre en œuvre pendant l'année scolaire

Mois	Activités et actions
Septembre 2023	
Octobre 2023	
Novembre 2023	
Décembre 2023	
Janvier 2024	
Février 2024	
Mars 2024	
Avril 2024	
Mai 2024	
Juin 2024	
Autre	

### 4. Budget

 Le montant du subside est calculé automatiquement en fonction du montant des dépenses et des fonds propres renseignés dans le tableau.

Renseignez ci-dessous le budget total que vous sollicitez pour ce projet.

---

- Reportez, pour chaque poste, les dépenses prévues dans le cadre du projet ainsi que les ressources dont vous disposez. Veillez à bien détailler chaque poste.
- Si vous ne demandez pas de budget pour un poste, indiquez "0" dans toutes les colonnes de la ligne.
- Toutes les dépenses devront être justifiées, avec preuves à l'appui.
- Pour plus d'informations sur les postes éligibles, consultez le Règlement de l'appel à projets EMSR.

Postes	Dépenses pour le poste (TVAC)	Ressources déjà disponibles pour le poste	Montant sollicité dans le cadre de l'appel à projets
<b>Frais de personnel</b>			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Sous-total :</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Matériels</b>			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Sous-total :</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Outils pédagogiques</b>			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Sous-total :</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Actions sur le terrain (description + durée)</b>			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Sous-total :</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Autres</b>			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Sous-total :</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Total :</b>	0,00	0,00	0,00

Coût de la subvention estimé par élève

€

Si le budget que vous sollicitez pour la réalisation de votre projet devait être revu à la baisse dans le cadre de la subvention, pourriez-vous indiquer à partir de quel montant minimal attribué vous renoncerez alors à l'exécution de celui-ci et à cette subvention ? (S'il n'y a pas de montant minimal, indiquez « non concerné\* ») Pourquoi ? Explicitez

## 5. Commentaires

## 6. Déclaration sur l'honneur

Nom

Prénom

Fonction

- Confirme avoir pris connaissance du règlement
- Certifie que mon projet a comme objectif principal l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière (EMSR)
- Certifie que mon projet s'adresse aux élèves de l'enseignement fondamental et/ou secondaire et qu'il se déroulera durant les périodes scolaires de l'année 2023-2024
- M'engage à communiquer à la Région Wallonne l'agenda des activités organisées à l'adresse mail [emsr@spw.wallonie.be](mailto:emsr@spw.wallonie.be)
- Si mon projet est retenu, je m'engage :
  - à ce que la mention du soutien de la Région wallonne soit clairement visible dans toutes les actions menées directement ou indirectement dans le cadre de la subvention accordée ;
  - à fournir à la cellule EMSR toutes publications de communication avant parution pour approbation. Sans cette approbation, cette dépense sera refusée.

L'association/la commune veillera à respecter la charte graphique "Wallonie", disponible à l'adresse internet suivante : (<http://chartegraphique.wallonie.be>). Toute publication (écrite, internet) devra être soumise à l'approbation de la Région Wallonne avant édition.

## 7. Protection de la vie privée et voies de recours

### 7.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire ;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles » ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact ;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

### 7.2. Voies de recours

#### Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. **Introduire un recours interne à l'administration.**

*Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.*

2. **Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**

*Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>